

Consultation publique préalable à la réalisation d'un projet de montée en débit via l'offre PRM de FRANCE TELECOM

1. Description sommaire du projet de montée en débit

La communauté urbaine d'Arras (CUA) compte pour son périmètre actuel 24 communes et environ 94 000 habitants, dont une partie n'a pas accès à des connexions Internet haut débit. Hors Arras, 21 942 lignes téléphoniques sont répertoriées sur 23 communes : 38 % de ces lignes ont un débit inférieur à 2 Méga.

En matière de Très Haut Débit, l'ensemble des 24 communes du territoire communautaire fait partie du périmètre des annonces des opérateurs dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intentions d'Investissements (AMII), lancé par le Gouvernement dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Selon les communications des opérateurs (France Télécom / Orange, ainsi que SFR en cofinancement), les déploiements devraient être réalisés progressivement jusqu'à 2020.

La Communauté Urbaine d'Arras souhaite néanmoins régler les problèmes de condition d'accès à Internet rencontrés par les communes concernées et leurs habitants dans des délais plus acceptables afin que les services Triple Play soient accessibles par l'ensemble des usagers présents sur le territoire.

A ce titre, certaines communes ne sont pas éligibles à la montée en débit. Les 17 communes éligibles sont : ACHICOURT, AGNY, ANZIN SAINT AUBIN, ATHIES, BAILLEUL SIRE BERTHOULT, BEAURAINS, DAINVILLE, FARBUS, FEUCHY, GAVRELLE, MERCATEL, MONCHY LE PREUX, NEUVILLE VITASSE, SAINTE CATHERINE, SAINT LAURENT BLANGY, WANCOURT et WILLERVAL.

Dans le cadre de l'offre Points de Raccordements Mutualisés de France Télécom / Orange, les critères complémentaires d'éligibilités des Sous Répartiteurs nous contraignent à effectuer une consultation formelle des opérateurs afin de connaître les intentions de démarrage effectif des déploiements de réseaux Très Haut Débit en fibre optique.

Dans ce contexte, nous vous demandons de bien vouloir nous préciser si de tels déploiements s'effectueront sur le périmètre des 17 communes citées ci-dessus avant le 5 novembre 2015 (soit dans un délai de 36 mois maximum).



2. Les sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit

Clé SR	Clé NRA	Code commune du sous - répartiteur	Nom de la commune	Nombre de lignes
VIS142	62864VIS	62873	WANCOURT	226
VIM565	62861VIM	62073	BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT	189
VIM558	62861VIM	62073	BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT	239
VIM557	62861VIM	62892	WILLERVAL	238
VIM556	62861VIM	62324	FARBUS	206
TIM145	62817TIM	62611	NEUVILLE-VITASSE	202
FAM663	62323FAM	62369	GAVRELLE	226
FAM140	62323FAM	62582	MONCHY-LE-PREUX	237
FAM134	62323FAM	62331	FEUCHY	310
FAM133	62323FAM	62042	ATHIES	148
ARG114	62041ARG	62263	DAINVILLE	32
ARG113	62041ARG	62041	ARRAS	138
ARG112	62041ARG	62263	DAINVILLE	435
ARG100	62041ARG	62041	ARRAS	337
ARG099	62041ARG	62041	ARRAS	241
ARG098	62041ARG	62263	DAINVILLE	452
ARG097	62041ARG	62263	DAINVILLE	164
ARG095	62041ARG	62263	DAINVILLE	398
ARG094	62041ARG	62263	DAINVILLE	288
ARG093	62041ARG	62263	DAINVILLE	313
ARG089	62041ARG	62004	ACHICOURT	227
ARG088	62041ARG	62013	AGNY	361
ARG085	62041ARG	62013	AGNY	318
ARG082	62041ARG	62099	_	815
ARG045	62041ARG	62744	SAINTE. CATHERINE	99
ARG033	62041ARG	62041	ARRAS	598
ARF188	62041ARF	62004	ACHICOURT	93
ARF151	62041ARF	62568	MERCATEL	202
ARF081	62041ARF	62004	ACHICOURT	182
ARF080	62041ARF	62004	ACHICOURT	39
ARF079	62041ARF	62004	ACHICOURT	146
ARF078	62041ARF	62004	ACHICOURT	129
ARF077	62041ARF	62004	ACHICOURT	340
ARF060	62041ARF	62753	SAINT. LAURENT. BLANGY	542
ARF047	62041ARF	62744		511
ARF046	62041ARF	62037	ANZIN-SAINT-AUBIN	900
ARF005	62041ARF	62753	SAINT. LAURENT. BLANGY	100

Source : France Télécom / offre d'informations préalables sur la sous-boucle locale de cuivre.



3. Éléments de réponses attendus de la part des opérateurs

Vous êtes invités à communiquer vos intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique qui seront effectivement démarrés dans les 36 mois suivant la clôture de la présente consultation concernant chacune des 37 zones arrières de sous-répartition listées dans le tableau « sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit ».

Pour cela il est vous demandé de compléter le tableau suivant pour chaque zone de sous-répartition identifiée et concernée par vos intentions de déploiement de réseaux à Très Haut Débit en fibre optique.

Zone arrière de sous	répartition concernée : 00000AAA000 (c/é SR)
Technologie envisagée pour le déploiement	
Est-ce que le déploiement concerne les clients résidentiels	
Date prévisionnelle des études	
Date prévisionnelle d'engagement des travaux effectifs	
Durée prévisionnelle des travaux	
Date de couverture complète prévisionnelle de la zone	
Coordonnées d'un contact désigné par l'opérateur	

Vous êtes également, invité à fournir le plan d'affaires ou de financement de votre projet de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique (ou tout autre élément permettant de vérifier la crédibilité de vos intentions de déploiement).

A défaut de communication, <u>pour la date du lundi 5 novembre 2012 à 12h00</u>, des éléments demandés ci-dessus, il sera considéré qu'aucun déploiement de réseau Très Haut Débit en fibre optique n'aura lieu sur les périmètres visés par la présente consultation moins de trente – six mois après la clôture de celle-ci laissant libre la collectivité d'intervenir pour mettre en place des solutions techniques lui permettant d'atteindre ses objectifs de couverture en haut débit sur les zones d'emprises considérées.



4. Modalités de réponse :

La date limite de remise des offres est fixée au lundi 5 novembre 2012 à 12h au plus tard.

A noter : les bureaux de la CUA seront fermés les 1^{er} et 2 novembre 2012.

La réponse à la consultation sera remise sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

Consultation publique préalable à la réalisation d'un projet de montée en débit

NE PAS OUVRIR

Les offres seront remises par courrier recommandé avec avis de réception postal au siège de la Communauté Urbaine d'Arras sis :

La Citadelle - Boulevard du Général De Gaulle

Pôle Développement Economique

BP 10345

62026 ARRAS CEDEX

Renseignements : La Citadelle – Boulevard du Général De Gaulle – BP 10345 – 62026 ARRAS CEDEX, Tél. 03 21 21 87 00, Fax. 03 21 21 87 87.

Contact M. Jean-Luc DUFLOS, chargé de projet Haut Débit : il.duflos@cu-arras.org